CHEMINS DE FER

ILLINOIS CENTRAL — CENTRAL — MISSISSIPPI VALLEY — ROUTE — RAILROAD

DEUX EXCELLENTS TRAINS

Journellement

Quittent la Nouvelle-Orléans à 9:15 A. M. et 7:10 P. M.

POUR

CHICAGO
ST-LOUIS
LOUISVILLE
CINCINNATI

Reliant à ces Endroits tous les Points Importants de l'Est, du Nord et de l'Ouest.

Avant de vous décider sur la route à prendre voyez

L'AGENT DES BILLETS DU

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

14 RUE ST-CHARLES.

Y. & M. V. R. R.

Baton Rouge

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nile-Orléans à 8:00 a.m.

DE RETOUR,

Quittant Baton Rouge à 5:55 p. m

Achetez vos Billets à la "Union Station" Dimanche matin.

NO. A. SCOTT,
Assistant Agent Général de Passagers.

J. McDOUGALL,
Agent de Division des Passagers

Queen & Crescent Route — New York, Baltimore,

Philadelphie,
Washington,
Cincinnati,
Norfolk,
St-Louis,
Birmingham.

LIGNE DIRECTE

Trains Vestibules Limités, Sleepers Pullman, Chars avec Salle à Manger.

Les trains quittant la Nouvelle-Orléans à 7:30 p. m. ont un Birmingham Sleeper, dans lequel les voyageurs peuvent rester jusqu'à 7:00 a. m. Les trains quittant Birmingham à 12:20 (minuit vingt) ont un New Orleans Sleeper, qui est prêt à être occupé au Dépôt de Birmingham à 9 p. m.

Bureaux des Billets, 211 rue St-Charles et à la Station Terminale.

TELEPHONE MAIN 4482.

"OZONE ROUTE"

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

EXCURSIONS

$1.00

ALLER ET RETOUR

DIMANCHES

— De la Nouvelle-Orléans, Lne, à —

Covington,	Florenville Jct.,
Slidell,	Pineacre,
Abita Springs,	Amos,
Mandeville Jct.,	Shore Line Jct.,
St. Tammany,	Mandeville,

Le train quitte la Terminal Station à 8:05 a.m. Arrive à la Nouvelle-Orléans à 7:40 p. m. A toutes les autres stations. Un prix pour l'aller et le retour.

Train quitte la Terminus Station à 6:55 a. m. Arrive à la Nouvelle-Orléans à 6:40 p. m.

Les plus beaux cars-vestibules en usage sur les rails.

Aucun passager transporté entre la Nouvelle-Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

En vente des Billets en Ville 703 rue Gravier. Phone Main 2823

Pour plus amples informations, s'adresser

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

942 Maison Blanche. (Phone Main 4888.)

27 sept—27

L&N

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL

Deux Trains Rapides d'un Bout à l'Autre Chaque Jour

Passagers: Voyez le PLUS PROMPT Une Bonne Ligne à

CINCINNATI
LOUISVILLE
CHICAGO

Voir Dortoirs et Chars Ordinaires. Tous les Repas dans le Char Réfectoire.

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.

PHONE 4093 M.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

MINERAL WELLS ?

THE TEXAS & PACIFIC RAILWAY

Seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau: 107 Rue St-Charles.

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

VENTE DE RECEVEUR.

B. SAMUEL vs BUILDERS SUPPLY COMPANY, LIMITED.

No 88,697—Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans—Division "B".

MERCREDI,

Le 3 Mars, 1909, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 779 rue S. Franklin, entre Girod et Julie, il sera Vendu à l'Enchère Publique,

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern encanteur—Sur les lieux ci-dessus mentionnés, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans Division B, signé le 11me jour de février 1909, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

Le contenu de la Builders Supply Company Limited, consistant d'un Smith Premier Typewriter, coffrefort en fer, pupitre, châssis, portes, cadres de fenêtres, portes vitrées, "transoms", colonnes, châssis "Gable" et cadres, devant de cheminée, "Spindles", balustrades, "Corner Blocks", vitres en couleur, etc. Aussi un lot de comptes courants.

Conditions—Comptant.

LEONARD L. STERN, Encanteur.

20 fév—20 21 28—mars 3

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété Commerciale et Résidence de Choix dans le Premier District.

Calcedonio Mazzola vs J. Spaltmann et al.

No 87,863—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 826 rue Commune — MARDI, le 9 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement la et rendu en Cour ouverte, daté du 27 janvier 1909 et signé en Cour ouverte le 2me jour de février 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières désirables et améliorations qui s'y trouvent comme suit décrites, etc.:

Trois lots de terre situés dans la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sud Rempart, (autrefois Mobile Landing) Julia, Dryades, (autrefois Philippa) et l'avenue Howard (autrefois Promenade Triton). Lesdits lots étant désignés comme lots, trois, quatre et cinq sur un plan de George G. Dunbar, voyer, daté du 15 juin 1845 lequel plan est attaché à un acte pardevant C. V. Foulon, notaire, daté du 30 mars 1849, d'après lequel plan les lots sont contigus. Le lot No 3 formant le coin des rues Sud Rempart et Julie, mesurant dix-neuf (19) pieds huit pouces et une demie de face à la rue Julie de (80) huit pieds, avec une largeur dans le fond et façade sur l'allée commune de trente (30) pieds dix pouces et une ligne. Le lot No 4 faisant face à la rue Sud Rempart et mesurant dix-neuf (19) pieds six pouces et trois huitièmes de ligne et ayant une largeur et façade sur l'allée en commun dans le fond de vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces et huit (8) lignes, ledit lot est contigu au lot No 3. Le lot No 5 est contigu au lot No 4 et a une façade à la rue Sud Rempart de dix-neuf (19) pieds onze (11) pouces et six huitièmes de ligne et une profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Howard de quatre-vingt dix (90) pieds, et d'une largeur dans le fond et façade sur l'allée commune de vingt sept (27) pieds, huit pouces. Tous les droits et privilèges sur l'allée commune appartiennent à ces trois lots. Nos 800 802, 804, Sud Rempart, coin de la rue Julie. Les améliorations comprenant une grande bâtisse en briques à trois étages, divisée en 3 magasins, faisant face à la rue Sud Rempart. Au premier étage, vestibules et chambres à coucher, dans la cour, citernes, etc. Une bon encoignure de commerce.

Conditions—Une moitié 1|2 comptant et la balance en un an portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et faire un dépôt de 10 0|0 pour lier la vente. L'acquéreur ne devant pas recevoir les loyers avant que l'acte de vente ne soit passé.

L'acte de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank E. Raimond, avocat.

7 fév—7 14 21 28—mars 2 7 8 9

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

James J. Gazin vs Gazin Sash, Door, Blind & Lumber Mfg Co.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 87,370—Division C.

12---Terrains de Choix dans le Premier District---12.

A l'Enchère publique, JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR FREED & CLESI—N J. Clesi, Encanteur — En vertu d'un ordre rendu par l'Hon. George St Paul, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté du 29 janvier 1909, la propriété ci-après décrite:

Douze certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 704, borné par les rues D'Hémécourt, S. Génois, Bandin et S. Clark, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, sur un plan et certificat d'arpentage daté du 9 mars 1906 signé par H. C. Brown, député voyer de ville, annexé à un acte de George Montgomery, daté du 2 juin 1906, d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Les lots 1 et 2 mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue S. Clark la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix-huit pieds, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues S. Clark et Bandin.

Les lots 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue S. Clark, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les lots Nos 9 et 10 mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces six lignes de face à la rue S. Clark, la même largeur dans le fond sur cent dix-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; le lot No 10 forme le coin des rues S. Clark et D'Hémécourt, et les lots 11 et 12 s'étendant immédiatement dans le fond des lots ci-dessus décrits mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 11, trente pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue D'Hémécourt, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles et le lot No 12 mesurant trente pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Bandin la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes.

Acquis par la Gazin Sash, Door, Blind & Lumber Mfg Co, par acte passé pardevant E. M. Stafford, notaire, le 22 août 1906 et enregistré en le livre des Transferts 209, folio 129.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets échéant un et deux ans portant 8 0|0 d'intérêt par an devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1909 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer pour l'acte de vente par le vant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

FREED & CLESI,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.

H. W. Robinson, avocat pour le receveur.

31 jan—fév 7 14 21 28—mars 4

William Frantz & Cie.,

Succursale: 1014 Rue S. Remparts En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. **Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.**

143 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE

30 août—4m

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313 ..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nile-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

PHONE MAIN 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER.	FERGUS G. LEE.	WM. P. MAUS,
Président.	Vice-Président.	Secrétaire.

SUN INSURANCE COMPANY

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

SUCCURSALE.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant.

Bâtisse de la Compagnie, 308 rue Camp

19 juil—1an

6oct—10m—ven dim merc

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent

REPRESENTANT

La MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE CO.,

Bureau, 315 RUE CARONDELET

Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, Lne.

CHANTIER DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 983

Bureau des Remorqueurs

MAUD WILMOT, MORGAN.

CHANTIER DE CHARBON:

513-521 rue Quartier.

Téléphone Hemlock 821.

CALE SECHE DE SECTION,

ALGER,

Téléphone Algier, 38.

A VENDRE — Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits

S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Clara Dussang, épouse de Léon Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 87,934—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Léon Lamothe, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — John R. Loomis, avocat.

20 fév—20 25—mars 2

Succession de Veuve Leopold Weil.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 87,368 —Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Samuel L. Weil et Jacob L. Weil, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. Lantenschlaeger, avocats.

20 fév—20 24—mars 1

Succession de Charles Llopis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,754—Division A—Attendu que Jas. P. Cordill administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Llopis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Favrot & Friedrichs, avocats. 19fév—19 24 29

Succession de Mme A. E. Kuebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 88,731—Division B—Attendu que Joseph Kuebel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme A. E. Kuebel, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Cahill, avocat.

16fév—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE

United Liquor Store Co. vs Andrew Foster.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 37,352. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 27 février 1909 à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un "Cash Register", Tables, Liqueurs, Comptoir, Vitrine, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. —Benjamin Y Wolf & Thompson B Walker, avocats pour la demanderesse. 16 fev—16 21 27

Henry Brinkman vs Angelo Longo.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 37 612—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 24me jour de février 1909, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une glacière, miroir, comptoir d'huîtres, chaises, liqueurs, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant. WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—J. B. Rosser, avocat pour le demandeur. 11 fév 11 16 21 24

B. H. Flasspoller's Sons, Chas J. Smith Subrogé, vs Ferdinand A. Mojounier.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 26,339—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 25me jour de février 1909, à onze heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêts de Ferdinand Mojounier dans un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans intitulé Ferdinand Mojounier vs MM. Sarah J. Hall et John M. Hall, No 87911 du Dossier de ladite Cour, Division D Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—W. H. Byrnes & T. D. Olivier, avocats pour le demandeur.

14 fév—14 19 25

Brandt Bros vs John J. Argus.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 36,599—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 727 731 rue St Louis entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI le 5e jour de février 1909, à 11:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval noir. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Philip Gensler Jr. avocat pour les demandeurs.

14 fé —14 19 25

Nous Défions le Monde.

French Hygienic Company

(Compagnie Hygiénique Française)

INCORPORÉE.

Préparations Françaises de Qualité Supérieure.

The "FRENCH ROYAL CREAM" est un produit exceptionnellement fin, qui convient spécialement pour l'entretien de l'épiderme du visage. Les matières premières qui entrent dans sa composition sont absolument de QUALITÉ SUPÉRIEURE. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne contient ni huile, ni cire, ni plomb, ni oxide de zinc, ni bismuth, ni aucun ingrédient nuisible. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne rancit jamais, elle est d'une blancheur de neige et délicieusement parfumée. Elle donne de la FRAICHEUR, du MAT et un GRAND VELOUTÉ à la peau qui, sous son influence, se tranforme en un vrai satin blanc. Elle EFFACE LES RIDES et RAJEUNIT tous les visages. Pour les mains elle est sans rivale. Elle assouplit aussi les ongles et les empêche de se casser. La "FRENCH ROYAL CREAM" évite les engelures et les crevasses.

Pour les hommes cette crème est un véritable luxe après s'être rasé, car elle enlève rapidement toute irritation et maintient la peau dans un état de santé remarquable.

PRIX, PAR LARGE POT, 50 CENTS (POSTPAID.

Préparée Seulement par

The "FRENCH HYGIENIC COMPANY", P. O. Box 39

New Orleans, La.

Liste détaillée des produits spéciaux d'Hygiène et de Beauté envoyée sur demande

Faire toutes les remises à la COMPAGNIE D'HYGIENE FRANÇAISE (FRENCH HYGIENIC COMPANY

P. O. Box 39. New Orleans, La.

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le veritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra.

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Harry W Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 88,696—Division B—Attendu que Mme Florence J Mott, veuve de Harry W. Benedict, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harry W. Benedict, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.

12 fév—12 16 21

Succession de Louis Thurence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 88,669—Division E. — Attendu que Mme Sallie Johnson, veuve de Louis Thurence, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Thurence, décédé intestat; avis est, par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. J. Unterseiner, avocat.

11 fév—11 15 20

Succession de Eugenia Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 88 676—Division C — Attendu que Jas. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eugenia Roberts, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Favrot & Friedrichs, avocats.

10 fév—10 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Franz Ohrapka.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,709—Division E — Attendu que Rosalie Outrata, veuve de Franz Ohrapka, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Franz Ohrapka, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.

13 fév—13 17 22

Succession du Dr Waldemar Bille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 87,691—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Waldemar H. Bille, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.— THOMAS CONNELL, Greffier.

B. R. Perman avocat.

13 fév—13 17 22

Succession de Carroll B. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 88,621 — Division D — Attendu que Clark Hall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carroll B. Hall, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.

12 fév—12 16 21

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivées et de départs.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

Aucun passager transporté entre la Nouvelle-Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.
Tous les points ..... 6:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Tous les points ..... 4:30 p m
Dimanche seulement.
Tous les points ..... 5:20 p m
Dimanche seulement.
Excursions des dimanches
Tous les points ..... 8:05 a m

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche.
Tous les points ..... 6:40 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Tous les points ..... 8:40 a m
Dimanche seulement.
Tous les points ..... 10:15 a m
Excursion des dimanches
Tous les points ..... 8:00 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE

N. Y. and N. O. Limited	9:45 am
Cincinnati & Florida express	7:25 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	8:35 pm
Montgomery Accom'n	6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n	11:59 am
Excursion dimanche	8:05 pm

DEPART

N. Y. and N. O. Limited	8:00 pm
Cincinnati & Florida express	8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	9:05 am
Montgomery Accom'n	6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ...	5:45 pm
Excursion dimanche	7:30 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE.

No 1 limited	10:55 a m
3 Pan American special.	8:55 p m
5 local	4:30 p m
9 points de Hattisburg ..	8:00 a m

Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.

11	7 05 p m

DEPART.

No 6 local	5:00 p m
4 Pan American special.	9.25 a m
8 Meridian et points int.	6:20 a m
2 limited	7:50 p m

Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.

10	7 40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati.	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion dimanche	9:30 p m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation ..	2:50 p m
Excursion dimanche	7.45 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Vicksburg express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion dimanche	9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion dimanche	8:00 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVE

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:35 a m

Tous les jours excepté dimanche

Alger	6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Alger	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:05 am

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:50 a m
De Shell Beach	10:05 a m
Shell Beach	6:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach ..	5:30 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	8:45 a m
Belair	8:45 a m
Shell Beach	7.00 p m